



vehicule de fonction en panne

Par **REMACOGA**, le **30/09/2024** à **17:44**

bonjour,

J'ai un véhicule de fonction qui indique au compteur que le démarrage sera impossible dans 600 km suite à un défaut antipollution. Je l'ai signalé à mon employeur qui m'a dit que la visite est prévue dans un mois et impossible de l'avancer. Du coup, dans 7 jours mon véhicule de fonction risque de ne plus démarrer pour me rendre à mon travail. Si c'est le cas, malgré mon alerte à l'employeur, dois je m'y rendre (je n'ai pas d'autre voiture) et sinon que se passe t'il ?

merci

Par **Marck.ESP**, le **30/09/2024** à **21:30**

Bonsoir et bienvenue

Déjà, il faudrait expliquer à votre employeur l'urgence de la situation et les risques potentiels d'attendre un mois.

Profitez en pour lui demander si vous devez vous absenter du travail...

Même si la visite officielle est prévue dans un mois, il pourrait être utile de demander un diagnostic rapide chez un garagiste pour évaluer la gravité du problème.